

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur:—A. E. AUBRY.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Editeur-Propriétaire:—J. T. BROUSSEAU.

Rome et Londres.

En traitant de la condition intellectuelle du peuple anglais, comparée à celle du peuple romain, M. Margotti, dans son livre *Rome et Londres*, se trouve naturellement amené à s'occuper de la question religieuse, les désordres moraux ayant presque toujours leur cause dans l'ignorance et l'irréligion. "L'ignorance des classes pauvres de la métropole, disait le cardinal Wiseman, c'est la honteuse et brutale ignorance du vice et de la dépravation." Cette ignorance a quelque chose de particulier à Londres, et l'anglicanisme ne peut rien inspirer à ses ministres pour la guérir. Le petit nombre de ceux qui le tentent échouent malgré leurs efforts. Tache indélébile sur le front de l'anglicanisme, dont les conséquences sont ténébreuses et terribles, tandis que le mot religion implique l'idée de lumière et de vérité.

On sait que l'Eglise établie a pour Pape la Reine, et pour primate l'Archevêque de Cantorbéry. A la Reine seule appartient le gouvernement suprême en matière ecclésiastique. Ceci s'explique difficilement, s'écrit M. Margotti, en présence de cette parole de l'Ancien Testament: "Ne donnez pas pouvoir à une femme sur votre âme." Mais l'épiscopat anglican n'y regarde pas de si près. Non seulement il trouve bon que Victoria régle la liturgie, mais il lui reconnaît le droit de la changer ou de la modifier, et de trancher les dogmes les plus vitaux du christianisme. En 1847, Sa Majesté nomma George Gorham à la cure de Bramford Speke. L'évêque du comté lui refusa l'ordination canonique, parce qu'il niait l'efficacité du baptême. Gorham en appela à la Cour de Cantorbéry, qui le condamna également, mais il trouva gain de cause au Conseil privé. L'évêque ne se tint pas pour battu; il parvint à ramener l'affaire devant les tribunaux, en appelant du Conseil privé de la Reine à la Cour du Banc de l'Échiquier. Mais après trois longs jours de débats orageux, le lord premier baron se prononça contre lui. Deux archevêques et onze évêques adhérèrent à la sentence: un seul qu'on l'acceptait par obéissance légale; quatre se déclarèrent contre; six gardèrent le silence; un déclara qu'il ne voulait ni blâmer ni approuver. Sur quinze mille ministres, deux mille seulement protestèrent, de sorte que treize mille prêtres de l'Eglise anglicane déclarèrent ne pas croire au baptême! M. Phillips se résigna donc à accepter M. Gorham pour curé, et il écrivit aux habitants de Bramford-Speke qu'il était certain que leur pasteur était hérétique, mais que la loi l'obligeait et qu'il était passible des tribunaux s'il refusait son consentement. Preuve que l'anglicanisme n'obéit pas à la parole de Dieu, mais à la loi de l'homme; qu'il ne se soumet pas à la révélation, mais à la sentence des magistrats!

Du reste, si l'on veut se rendre compte de l'état moral du peuple anglais, il suffit de lire les ouvrages des docteurs protestants. Pas un qui ne pousse le cri d'alarme; pas un qui ne s'effraie d'une dégradation grandissante chaque jour, et devant laquelle leurs efforts sont impuissants.

"Nos populations citées, disait le docteur Pusey, nos ports, nos mines, nos fabriques, sont plongées dans une immense désolation. Sauf la suspension de la peine, ce sont des types de l'enfer!" La moitié des paroisses d'Angleterre, s'écrit le journal *Churchman*, vit dans le semi-paganisme. Un statisticien anglais observait, en parlant des maîtres d'école, que presque tous dépeignaient la population dont ils sont entourés comme horriblement dépravée, irrégulière, stupide et égoïste. Enfin, voici les instructions contenues dans une lettre pastorale de l'évêque Blomfield: "Le clergé anglican doit avant tout se vouer à l'œuvre des missions. Le peuple a besoin d'être instruit des fondements du christianisme; mais au paravant il faut lui apprendre l'existence de ce christianisme. Les obstacles que rencontrent les pasteurs seront plus grands sous certains rapports que ceux d'un missionnaire envoyé parmi les peuples sauvages."

Quand un évêque anglais déclare que le peuple ignore non seulement les fondements du christianisme, mais son existence; quand il compare ceux qui doivent l'instruire au missionnaire envoyé parmi les sauvages, vantez-vous donc la civilisation anglaise, hommes de lumière et de progrès! Bécotons du continent! N'est-ce pas le christianisme qui a civilisé le monde, et en dehors de lui, trouvez-vous autre chose que la barbarie? N'est-ce pas de Rome qu'est partie la lumière civilisatrice? N'est-ce pas Rome, unique dépositaire de la vérité, qui est encore aujourd'hui le centre même de cette civilisation? Rome de moins, que deviendront les peuples? Allez à Londres, non pas chez les princes du sol et de la finance, mais au milieu des masses populaires, et vous le saurez. Allez à Liverpool, à Manchester, à Birmingham; pénétrez dans les tavernes et dans les caves où loge la classe ouvrière; consultez les statistiques de l'ivresse et de la débauche, et vous le saurez. A Londres, vous trouverez 80,000 prostituées. A Londres, en

treize ans, 183,000 femmes et 249,000 hommes ont été arrêtés ivres sur la voie publique!

En présence des nombreuses divisions du clergé anglican, est-il bien étonnant que son influence soit nulle sur le peuple? Comment trouvera-t-il la vérité en face d'affirmations sans cesse contradictoires? Cette confusion, parfaite image de la Tour de Babel, inspire au docteur Pusey cette phrase grosse d'alarmes: "Nos schismes menacent de nous rendre un terme de moquerie et de mépris pour tout le monde. Nous portons la honte partout où nous allons, et au lieu d'être, comme nous le pouvions, une des plus grandes communications et la plus florissante des Eglises, nous courons le risque de devenir une tache de pestilence pour le nom chrétien."

Si maintenant nous tournons les yeux vers Rome, que verrons-nous? Un Pape, c'est-à-dire un père, une foi, un *Credo*. Or, ce Pape y était à l'époque où Neron déchirait le christianisme naissant dans l'enceinte du Cirque. Ce Pape a vu passer le Moyen-Age, éroder les empires. Trois fois, depuis qu'il siège sur la tombe de Pierre, l'Europe a changé d'aspect. Qui l'a créé, s'écrit M. Margotti, cet homme plus grand que les événements, qui du haut de son trône les domine et les voit se briser à ses pieds? L'histoire ne le dit pas, mais la foi nous l'apprend: saint Pierre vint à Rome, et le Pape parut.

Qu'est-ce donc que le Pape? Transportez-vous, le jour de Pâques, sur la place Saint-Pierre; considérez cette foule immense agenouillée en silence; un vieillard aux cheveux blancs paraît au balcon de la coupole de Michel-Ange; le visage inspire, il hausse la voix, il étend la main vers les quatre points cardinaux et bénit le monde!

Cette cérémonie, continue M. Margotti, répond à cette question: Qu'est-ce que le Pape? Elle exprime l'idée de la paternité morale et du suprême pouvoir spirituel.

M. Margotti examine ensuite la moralité à Rome et à Londres.

En 1857, M. Henry Mayhew écrivait ceci: "En dépit de nos écoles, des chaplains, des prisons et du système raffiné qui y règne, en dépit de l'immense armée de police, notre population criminelle se multiplie comme les champignons dans une atmosphère fétide."

Le même écrivain prouve, par des chiffres officiels, que de 1834 à 1853, les délits ont augmenté de 20,000, et dans les dix dernières années, de 8,000.

En 1856, 73,362 personnes ont été arrêtées à Londres pour crime. On peut se figurer la gravité de ce chiffre, si l'on songe que personne ne peut être arrêté sans le cas de flagrant délit; 22,229 femmes figurent sur cette longue statistique du crime, soit 30 0/0. A Paris, la proportion n'est que de 14 à 15 0/0.

En 1849, 143,000 vagabonds ont été admis dans les maisons de travail.

"Nous ne parlerons pas, dit le *Rambler* de Londres, des méfaits atroces de maris et de femmes, de frères et de sœurs, commis la plupart par convoitise, c'est-à-dire pour obtenir le subsidie que certaines associations donnent aux survivants, quand il meurt quelque membre de la famille, meurtres qui ont mérité à deux de nos comités une fort triste célébrité: le surnom d'empoisonneurs." Un journal protestant a constaté, il y a peu de temps, que ce crime devenait presque aussi ordinaire que le vol, et qu'on pouvait en évaluer la moyenne à trois par jour pour l'Angleterre.

Enfin, un officier public de Leeds déclare qu'il est convaincu que dans son district il ne se commet pas moins de 300 infanticides par an.

Le *Morning Chronicle* donnait, il y a peu de temps, la liste de 22 procès exclusivement pour infanticide, reconnaissant que cette nomenclature ne contenait que la moitié des délits de ce genre commis pendant 27 jours; enfin, constatons la sympathie qui entoura l'acquiescement d'une de ces mères dénutrées, de la part des filles du pays, *disant tout haut qu'il leur enlevait des enfants libres d'après leur gré*.

Quoique nous ne soyons pas sympathique à l'Angleterre, nous ne pouvons écrire de pareilles choses sans être attristé. Nous nous rappelons que cette nation fut jadis la gloire de l'Eglise, la terre des saints. En mettant à nu les plaies qui rongent au cœur cette société que de faux docteurs présentent à l'univers comme modèle, nous n'avons qu'un but: dévoiler l'imposture et mettre les peuples en garde.

Pour éviter que l'on nous taxe d'exagération, nous rappellerons qu'il n'est pas une affirmation, pas un chiffre qui ne soit puisé dans les statistiques, les journaux ou les auteurs britanniques. Si dans une ville comme Londres comptant 2,300,000 habitants, le nombre des arrestations (*flagrant delicto*) dépasse annuellement 73,000 individus, il n'est pas sans intérêt d'examiner quel est le nombre des inculpés renfermés dans les prisons des Etats-Romains, dont la population était de 3 millions d'âmes avant la séparation des Romagnes.

Nous laisserons parler un Anglais, M. Maguire:

"En 1854, dit-il, le nombre des prisonniers des Etats de l'Eglise, c'est-à-dire ceux qui attendaient leur sentence ou se trouvaient sous la poursuite ou subissaient leur peine, montait à 12,140. L'année suivante il y eut moins de délits, car en décembre 1855 le nombre des prisonniers était de 11,656. En 1856 la diminution fut plus sensible: 10,855 prisonniers. Maintenant, continue M. Maguire, j'ai des raisons de croire que la diminution des délits a progressé en 1857, de sorte que par le fait il ne doit guère se trouver plus de 9,000 prisonniers; que l'on n'oublie pas que le Pape ne possède ni Cayenne, ni Botany-Bay, pour exporter ses plus grands criminels; il faut aussi remarquer que l'on panait à Rome ce qui passe inaperçu à Londres, la prostitution."

Malgré ces faits aussi clairs que le jour, que tout le monde peut vérifier, mais que personne n'est en droit de nier sans preuves, on vient de publier à Turin un livre intitulé *L'Ami de la maison*, qui a pour but de démontrer qu'il se commet beaucoup plus de crimes à Rome qu'à Londres. Quelle que soit notre répugnance à croire de pareilles choses, nous citerons une ou deux phrases de cet opuscule: il est bon que l'on mette au grand jour toutes les turpitudes des faux docteurs et l'ignominie des moyens dont ils usent pour attaquer Rome et égarer la bonne foi des populations. "Ce lieu de prostitution, dit *L'Ami de la maison*, est Rome, la cité sainte, la cité des Papes. Sodome et Gomorhe ne surpassent pas, en comparaison, la corruption de la ville qui est gouvernée par le soi-disant Vicaire de Jésus-Christ. Jamais il n'y eut d'agent d'immoralité aussi actif que l'ultramontanisme, et, en thèse générale, ce que les ultramontains appellent hérésie (et pour eux l'hérésie et l'Evangile c'est tout un) est la source de la moralité supérieure des protestants!" Morale supérieure! Et tandis qu'à Rome la prostitution est punie comme un crime, 80 mille prostituées exploitent tous les jours librement la capitale britannique.

Et voici ce qu'écrivait en 1853 le journal anglais *The Lancet*: "Dans aucune capitale du continent nous n'avons vu le vice et la débauche dominer la société d'une manière aussi dégoûtante que dans notre métropole. Waterloo-Road, le Quadrant, Hay-Market, Waterloo-Place, pour ne pas parler des théâtres, offrent, dans ces derniers temps, des scènes inconnues même dans les villes étrangères les plus dissolues; outre 80 mille femmes vivant de la débauche, il nous en arrive des cargaisons de tous les points du continent, Londres étant considéré comme le plus beau marché. Enfin, il y a à Londres plus de 5,000 mauvais lieux." Telle est la réponse que se charge de faire un journal anglais au pamphlétaire de Turin.

"On a calculé, dit le docteur Ryan, que 400,000 personnes sont directement ou indirectement en relation avec la prostitution, et que celle-ci donne lieu chaque année dans la métropole à une dépense de 200 millions!" Nous avons sous les yeux des documents sur la dépravation des classes populaires anglaises, documents excessivement curieux, mais qu'il nous est impossible de transcrire ici. M. Léon Faucher a du reste publié, il y a quelques années, un ouvrage fort intéressant à ce sujet. Les personnes qui pourraient croire que nous exagérons n'ont qu'à le consulter; ils y trouveront des détails que le respect de nos lecteurs et la morale ne nous permettent pas de consigner ici.

Quand on connaît l'état social des basses classes en Angleterre, la première question qui se présente à l'esprit est celle-ci: Dans un pays qui marche, dit-on, à la tête de la civilisation, que l'on cite pour modèle aux autres et qui s'enorgueillit de ses institutions, quel remède oppose-t-on au flot qui monte sans cesse? Par quels moyens combat-on la misère? Quels lieux de refuge offrent-on à ces quatre-vingt mille créatures qui, dans une seule ville, vivent de la profession du vice?

En remontant le cours des années, on trouve qu'en 1802 il se forma une société pour la suppression du vice; elle occasionna beaucoup de condamnations sans exemples jusque-là, car les attentats à la moralité n'étaient pas considérés comme délits dans la dénonciation rapportée au bénéfice aux agents de police. De 1839 à 1853, cette association a fait détruire 111,682 peintures obscènes, 12,366 livres immoraux. Une autre société s'est formée en 1835 pour protéger les jeunes filles. Depuis son ouverture jusqu'en 1853, elle a sauvé 573 jeunes filles de moins de quinze ans. Mais que peut-elle faire, n'ayant à sa disposition que 450 liv. st? 450 livres sterling! dans une ville qui dépense annuellement 13 millions pour son éclairage, 14 millions à l'entretien de son pavé, et dont le sous-sol est traversé par 1,900,000 tubes pour le gaz, coûtant 100 millions!

Il y a bien quelques hôpitaux ou maisons de refuge pour les femmes repenties: Magdalen-Hospital, London-Fern-Penitentiary, Bath-Penitent, Fern-Penitentiary; ce dernier a recueilli 1,123 filles en vingt-trois ans; mais en calculant le nombre que peuvent contenir les

asiles de Londres, on trouve qu'il ne dépasse guère 14,000 personnes. Quest-ce que ce chiffre, s'écrit M. Margotti, à côté de l'effrayante statistique du vice!

Dans un prochain article, nous examinerons la ville de Rome au point de vue de la moralité et des moyens employés par le Gouvernement pour combattre le mal.

XAVIER DE FONTAINES.

Nouvelles de Rome.

Rome, 5 mai, 1860.

Depuis plusieurs jours, les fidèles qui comprennent les angoisses du Vicaire de Jésus-Christ se sont unis plus étroitement dans la prière afin d'obtenir de Dieu, à l'occasion de la fête de saint Pie V, que l'on célèbre aujourd'hui, les grâces dont Pie IX a besoin, et cette fête a attiré un concours extraordinaire de peuple dans les églises. Pie IX s'est rendu lui-même à la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Au reste, si l'on constate dans certaines contrées de l'Italie, et au sein même de la population romaine, de douloureuses déficiences chrétiennes, on ne peut s'empêcher, par compensation, d'admirer à chaque instant l'empressement et la ferveur de la partie du troupeau demeurée docile. Dimanche, dans Saint-Charles, au Corso, on a évalué à plus de dix mille le nombre des communions.

Le général en chef des troupes pontificales a relevé merveilleusement le moral des soldats romains et des habitants. On s'est pris de toutes parts à espérer en lui, à le regarder comme un sauveur envoyé de Dieu et de la France catholique. Nous le disons avec un sentiment de joie très profond: tout ce qu'il y a d'honnête dans les populations romaines bénit la France d'avoir formé un tel héros et d'avoir en la générosité d'approuver sa noble conduite. Les révolutionnaires exhalent leurs fureurs en calomnies, en menaces, en lettres anonymes, en complots d'assassinat. De toutes parts arrivent des avis au gouvernement. Un individu journal qui se publie à Genève a osé imprimer un article rempli de venin et de basses insinuations contre M. de Lamoricière. La Révolution, à Bologne, en a fait immédiatement la traduction.

Mais le général ne perd pas son temps; il organise avec une rapidité prodigieuse les volontaires, étudie le mérite des troupes régulières, récompense les forts, met en disponibilité les incapables, fortifie les points vulnérables, et se met à même enfin de lutter contre les attaques dont on le menace, tant du côté du nord que du côté du midi, que l'on affirme devoir être sous peu aux mains de la Révolution.

Le général Allegrini, qui commandait à Ancône, et le major Schiatti, qui était le commandant de cette place, ont été mis à la disposition du ministre des armées. M. le colonel Guerra, homme de mérite, a pris les fonctions de second. Ces actes de justice que le général accomplit partout où il passe, relèvent singulièrement le moral des troupes. Pour nous en donner une idée, voici une lettre où les sentiments actuels se montrent en toute sincérité:

"Pesaro, 25 avril 1860.

"Hier au soir, je me présentai chez notre illustre général de Lamoricière, et son bon accueil dépassa mon attente. L'entretien fut court. Il me demanda d'où j'étais, si j'avais servi dans la cavalerie, quel était mon grade, et m'ordonna, si j'avais quelque droit à faire valoir, de le lui soumettre par écrit. J'avais prévu le cas, et je sortis de ma poche un papier.—Très bien, dit-il, demain je l'enverrai au ministre." Dans cet échange de paroles, je parlai français de mon mieux; tu sais que l'allemand n'est plus familier, mais le tout alla bien.

"J'oubliais de te dire que, à peine, étais-je entré dans sa petite chambre, il me fit asseoir près de lui, et que, après un premier moment de trouble bien naturel, je me sentis électrisé par la présence d'un tel homme."

"Comment l'expliquer l'enthousiasme qu'il a excité (il *fanatismo* che ha destato) dans la troupe et les officiers par ses manières, par son affabilité, par sa bravoure et sa puissante intelligence de toutes choses. Il nous a fait manœuvrer pendant deux jours et s'est montré content de nous. Pendant l'inspection des casernes, le sous-intendant C... n'ayant pas su lui répondre au sujet de quelques négligences de détail dans le service, il l'a mis aux arrêts. Le lendemain cependant il l'a gracié, car ce pauvre C... semblait devoir devenir fou de regret et de déplaisir. En somme, tout le monde le craint, l'admire, l'aime, et il est impossible de faire autrement. La population elle-même, quoi qu'on veuille en dire partage fort ces sentiments. On est persuadé que sous sa conduite nous serons de vrais soldats, qu'il nous rendra tout facile, et qu'un choix meilleur ne pouvait être fait en Europe. Et si tu voyais où il est allé loger! Dans une auberge! Et quelle auberge! Ah! il a bien vite diné. Mgr le délégué lui avait fait préparer un bel appartement; il n'en a pas voulu et a accepté un seul repas par courtoisie. Bref, c'est un véritable Afri-

cain (*insomma è un vero Arabo*). Cher ami, fais-moi la grâce d'aller chez Mgr de Mérode, le ministre des armées. Il te recevra, car il reçoit tout le monde, et dis-lui que j'ai fait mais études militaires au collège des Cadets, à Milan, que j'ai ensuite servi dans la cavalerie lombarde comme sous-lieutenant, et dans les dragons pontificaux comme cadet. Je connais l'allemand et le français et j'ai bonne volonté."

"Adieu."
"P. S.—A la première revue des troupes, Lamoricière, après les avoir fait manœuvrer, dit: "Voilà trois mille hommes avec lesquels je battraï bien six mille Piémontais s'ils osent nous attaquer, d'autant plus que ces pauvres Piémontais ont perdu la bonne brigade Savoie."

Mgr de Mérode, déploie une activité extrême et à la grande mérite de seconder les entreprises du général. Il y a sans doute quelque étonnement chez les romains, peu faits à tant d'énergie mêlée à la sagesse ordinaire des fonctionnaires pontificaux; mais tout le monde est content, par qu'il devient évident que ce bon mouvement se communiquera dans peu aux autres branches de l'administration. Quelques correspondants de journaux, se fondant sur ces observations ont inventé que M. de Corcelle est ou va être appelé par Sa Sainteté à de hautes fonctions dans l'administration; d'autres ajoutent qu'un tel choix indique un changement dans l'esprit général du gouvernement, et ils se font de cette fausse conjecture un moyen d'opposition. Rien n'est plus contraire à la vérité et aux sentiments de l'honorable M. de Corcelle. Il est venu à Rome pour y continuer de très libres études sur les institutions des Etats Pontificaux. L'empressement que l'on a mis à lui livrer les archives, à faciliter ses recherches et surtout la bienveillance dont l'honore Sa Sainteté, ont pu un instant accréditer cette assertion, qui, nous le répétons, est tout à fait gratuite.

On écrit de Pise à l'Union:

"Le cardinal-archevêque de Pise ne s'est prêté en rien et n'a permis à personne de se prêter en rien aux fêtes de la réception de Victor-Emmanuel. Il a répondu qu'il ne pouvait donner aucune permission, ni pour la bénédiction du Saint-Sacrement, ni pour le *Te Deum*, ni pour la présence du clergé, ni pour le son des cloches, etc. Et comme on le pressait, il a répondu: Victor-Emmanuel doit se contenter de ne pas me voir, vêtus des ornements pontificaux, me présenter à la porte de l'église et lui faire ce qu'a fait saint Ambroise à Théodose. L'archevêque de Florence lui ayant conseillé d'user de modération, il a répondu: "J'ai reçu la lettre de Votre Grandeur; la réponse viendra de Rome."

"Le Roi s'est rendu au Dôme pour les fêtes: personne du clergé ne s'y est trouvé; les portes des sacristies étaient fermées. On avait indiqué, avec une certaine malice, la bénédiction de la première pierre du chemin de fer pour un de ces jours."

"Le curé a en ordre du cardinal d'y assister, s'il était une cérémonie privée; mais, si Victor-Emmanuel y était, de s'abstenir d'y paraître. Le préfet ayant intimé l'ordre au clergé de se présenter, le cardinal a positivement enjoint à ses prêtres de s'y refuser. Le courage du cardinal est très admiré."

On lit dans la Gazette du Midi:

"Le paquebot de Naples, du 30 avril, n'apporte aucune nouvelle importante de Sicile. Le journal officiel assure toujours que les dépêches télégraphiques de l'île sont pleinement rassurantes, et que les assertions contraires, publiées à l'étranger, ne méritent pas l'honneur d'être reléguées. Ce système de dédain nous semble cependant avoir fait son temps, et le gouvernement napolitain n'a pas eu assez à s'en féliciter pour y persister encore. Le journal officiel n'y a dérogé que pour le combat de Carini, qui a été, d'après le rapport officiel, une affaire très vive, où le bataillon du 4e de ligne a été accueilli par une fusillade parée de toutes les hauteurs, ainsi que des fenêtres et des toits des maisons remplies (*grenade*) d'insurgés. Mais ce rapport, dont nous retrouvons le texte dans le *Giornale di Roma*, ne dit nullement que la ville ait été livrée aux flammes, comme le prétend un bulletin cité par la *Presse*, dont le correspondant a reçu mystérieusement "par une bonne fortune."

"L'ambassadeur anglais à Naples, lord Elliot, ne cesse pas nous écrire, de protester contre la participation attribuée à son pays dans les troubles de Sicile; mais on ne dit pas que l'ambassadeur sarde jure aussi de l'innocence de ses compatriotes. Au surplus, la lettre que nous analysons, quoique écrite dans un sens conservateur, ne partage pas l'optimisme du journal officiel et fait pressentir de nouvelles tentatives."

"Le *Corriere Mercantile* de Gènes, placé au foyer même de la propagande piémontaise, avoue très nettement que c'est une révolution dynastique que l'on poursuit. A propos de la lettre écrite

par le comte de Syracuse au Roi son neveu et lui conseillant une alliance intime avec son parent le roi de Sardaigne, le *Corriere* dit que l'opposition napolitaine voulait faire au prince une ovation, mais que les chefs l'en ont détournée, parce que c'eût été fêter un membre de la *dynastie* et sembler promettre son maintien. Or, dans les circonstances actuelles, les individus doivent disparaître devant le principe."

"Ainsi donc, voilà qui est bien compris: Les Piémontais vont sans détour au renversement de la royauté des Deux-Siciles. Mais s'ils parvenaient à s'annexer la Sicile même, leur marine serait-elle de force à la défendre plus tard, dans les éventualités d'une crise européenne, contre une puissante escadre? Voilà la question que tout Français, doné de quelque prévision, doit se poser, avant le jour des déceptions et des regrets inutiles."—E. ROUX.

On écrit de Bologne, à la date du 3 mai, au *Corriere Mercantile* de Gènes:

"Ce matin, la population bolonaise et des milliers de villageois eurent la patience de rester pendant deux heures sur la Piazza-Maggiore, à applaudir et à crier sous les fenêtres du palais du Gouvernement, où le Roi était venu recevoir les corps constitués. On répétait partout les paroles qu'il a adressées aux autorités gouvernementales et administratives, à la garde nationale et aux magistrats. Voici le résumé du discours du Roi, tel que beaucoup l'ont répété:

"Sa Majesté aurait dit: que sa conduite lui était dictée par le désir ardent d'accomplir le legs de son père, de venger dignement et noblement les malheurs du passé, de faire revivre et de constituer la nation; que cela avait toujours été le rêve de sa vie et que ce serait désormais son occupation constante; qu'il avait déjà fait quelque chose avec le concours du peuple, si sage et si vaillant, mais que tout n'était pas encore fait. Le bonheur avec lequel nous avons accompli une partie de notre tâche doit nous donner de la force et du courage pour en accomplir le reste. Naturellement, les ennemis de la nationalité italienne ne manqueront point de susciter, autant qu'ils le pourront, de nouveaux obstacles; aussi devons-nous nous attendre à de nouvelles guerres. Je suis prêt et déterminé à les soutenir toujours, a dit le Roi."

"En parlant à la municipalité des volontaires et des blessés pendant la guerre de 1859, il a promis une fondation pour les soutenir eux et leurs familles, une véritable institution nationale. Il a fait entendre que d'autres sacrifices pourraient être nécessaires dans l'avenir, et il a cité l'exemple des anciennes populations du royaume; il les a proposées pour modèle; puis, s'occupant de nos ennemis, il a nommé le général Lamoricière, disant que cette inimitié du général était un malheur pour lui, qu'il ne ferait que perdre sa belle réputation sans réussir en rien, et a conclu en disant d'avoir bon espoir et bon courage. Nous avons de grandes forces, des amitiés puissantes; l'Autriche est réduite à temporiser, et la plus grande confusion règne dans les Etats du Pape et de Naples. Le Roi a loué la bravoure des volontaires, et lui-même, a-t-il dit, n'est qu'un volontaire de la cause nationale."

"Une autre et immense démonstration a eu lieu lorsque le Roi est venu de Saint-Michel à l'Archi-Gymnasio, où sont réunis une quantité de chef-d'œuvre en peintures, manuscrits, etc., depuis 1500. Là étaient toutes les autorités, le corps enseignant, les étudiants, etc. Les dames ont offert à Sa Majesté une selle magnifique en velours rose, brodée d'argent. Le Roi, en souriant, a dit que le présent était le bien-venu et plein d'appropos; car il était bien possible qu'il passât encore à cheval une partie de sa vie pour la défense de la cause nationale. Ces paroles ont fait une profonde sensation et ont été accueillies avec le plus grand enthousiasme."

Quelques journaux ont publié des extraits ou des résumés d'une proclamation que Mazzini vient d'adresser aux Siciliens. Voici, traduit d'après l'*Armonia*, le texte intégral de cette proclamation, tel qu'il circule à Milan:

"Siciliens! "Quand moi, il y a presque six lustres aujourd'hui, j'écrivais sur les bannières de la *Juove Italia* le mot EXTRE; quand je disais qu'une insurrection populaire pouvait chasser l'Autriche des villes lombardes et renverser les trônes des despotes de Florence, de Rome et de Naples, les hommes *pratiques* se moquaient de moi comme d'un songeur de rêves impossibles et déclaraient que c'était aujourd'hui la plus ardente aspiration de tout Italien: l'unité politique de la péninsule!"

"Les faits ont justifié mes assertions: les révolutions de 1848 ont prouvé que pas un trône, même soutenu par les baïonnettes étrangères, ne peut rester debout quand le peuple ne le veut pas; les événements qui viennent de s'accomplir depuis un an en Italie démontrent clairement que l'unité ne sera plus un

rève, mais une réalité, quand les peuples qui gémissent encore dans les chaînes donnent une robuste et nouvelle impulsion aux événements et reprennent une vigoureuse initiative.

"Stelliens ! à vous d'être les premiers ! montrez que vous ne dégénérez pas de vos pères et de vos aïeux. La révolution est permanente en Sicile, dit la vieille Europe ; donnez-lui encore une fois raison, et que cette fois soit la dernière. D'un cap à l'autre de votre île, que l'incendie se propage ; combattez en héros, comme c'est votre coutume, et vous vaincrez !"

"Le gouvernement des Bourbons abattu, nous proclamerons celui qui déjà l'Italie centrale a voulu : le seul qui se peut dire Italien, celui du roi brave et galant homme. Écrivons donc sur nos étendards : ANNEXION !"

"Avant d'être républicain, j'ai été unitaire ; il me semblait que la république pouvait seule conduire à l'unité ; je me trompais. Victor-Emmanuel a fait progresser l'Italie vers ce but, il l'y conduira à où les peuples lui prêtent la main. Aussi, je fais le sacrifice des vieilles idées à l'ancien principe ; et avec vous, Stelliens, avec tous les autres peuples de la Péninsule, qui dorénavant ne forment qu'un seul peuple, avec vous je crie, moi : VIVE VICTOR-EMMANUEL, ROI D'ITALIE !"

"Stelliens ! l'heure est sonnée : au nom de l'Italie, aux armes !"

JOSEPH MAZZINI.

Londres, 5 mai.

Le *Times* dit que la Prusse devrait, en concentrant toutes ses forces, se préparer contre la France à une guerre qui aura lieu, bien que personne ne sache quand, et il s'agit de la présence de si critiques éventualités, et des bruits d'une alliance franco-danoise, que la Prusse veuille intervenir encore une fois dans les Schleswig.

Nous ignorons, ajoute le *Times*, si les menaces de la Prusse contre le Danemark ont été la cause ou l'effet de l'alliance franco-danoise, mais jamais il n'a été plus important pour la Prusse de se mêler des affaires du Danemark.

La France, dit encore le *Times*, désire une guerre entre la Prusse et le Danemark, la Suède et la Norvège en une seule masse à la disposition de la France, aussi l'Angleterre doit-elle user de son influence pour décider la Prusse à ajourner toute querelle avec le Danemark.

On lit dans le *Monde* :

Le bill de réforme électorale vient de passer à la deuxième lecture ; il doit subir une nouvelle épreuve le 4 juin prochain, où la Chambre des Communes se formera en comité pour l'étudier à fond. Arrivera-t-il à cette épreuve dans son intégrité ? On en doute. La Chambre des Communes, qui vient de voter la troisième lecture à une très forte majorité, paraît d'ailleurs peu enthousiasmée du bill de lord John Russell qui, lui-même, n'a pas l'air d'y tenir beaucoup, maintenant qu'il voit ses propres partisans l'abandonner. Le bill, en effet, sans altérer beaucoup les proportions actuelles des partis, diminuerait l'influence des chefs du parti libéral en augmentant celle de la démocratie plus avancée, de sorte que le parti conservateur pourrait bien recruter un certain nombre de voix parmi les libéraux, qui en perdraient en même temps d'autres acquises par les radicaux. Le résultat du bill présenté par le ministre whig serait donc de fortifier les Tories. C'est ce que commencent à pressentir les whigs, qui se montrent peu satisfaits des combinaisons de lord John Russell.

La séance de la Chambre des Communes, le 2 mai, a présenté un exemple curieux de la manière dont les Anglais entendent les progrès de la civilisation. Lord Raynham a proposé la seconde lecture d'un bill qui modifie la pénalité encourue pour mauvais traitements, et dont l'objet, à ce qu'il a dit, est de prévenir le retour de ces actes de sauvage brutalité que commettent trop fréquemment les maris envers leurs femmes et leurs enfants. En vertu de la loi, telle qu'elle existe aujourd'hui, le maximum de peine, au pouvoir discrétionnaire du magistrat, est de six mois d'emprisonnement avec travaux forcés. On propose maintenant de donner au juge la faculté d'ordonner le châtiment corporel jusqu'à concurrence de cinquante coups de fouet pour le premier délit, avec douze mois d'emprisonnement, et 150 coups en cas de récidive. La discussion s'est animée sur l'adoption de ce bill. Il paraît que les Anglais sentent toujours le besoin du fouet, car la deuxième lecture a été sanctionnée par 109 voix contre 85. Bien sûr, sans doute, l'armée et la marine ne seront plus seules à jouir de la peine du fouet. Oh ! si un tel bill était présenté à Naples ou à Rome, quels beaux cris dans toute notre presse libérale !

On se préoccupe beaucoup, et avec raison, de la situation de l'Italie et de celle de la Turquie ; on fera bien de ne pas s'endormir sur la position que la Prusse cherche à prendre en Allemagne. Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette puissance, dont le rôle est si effacé depuis plusieurs années, cherche à acquiescer la prépondérance en Allemagne. L'année dernière, elle a manqué d'une excellente occasion ; elle cherche à la retrouver maintenant, et s'efforce de reconquérir sa popularité perdue. C'est pour cela qu'elle appuie les duchés danois qui font partie de la Confédération, et qu'elle soulève des difficultés à propos de la Constitution de la Hesse-Electorale. Cette conduite tend à donner à la Prusse, en Allemagne, la position qu'occupait le Piémont en Italie ; les petits États de la Confédération s'en inquiètent, et il pourrait bien arriver que la Prusse, en poursuivant ces vues, fortifiât l'ascendant de l'Autriche, qui pourrait reprendre hautement son rôle

de puissance véritablement protectrice de l'Allemagne. Le *Times*, qui sent que la Prusse s'engage dans une mauvaise voie, lui conseille de ne pas se brouiller avec le Danemark, et de se préparer plutôt à une guerre contre la France ; voilà bien la tendresse que sent pour nous l'Angleterre !

Le voyage de Victor-Emmanuel mérite à bon droit d'attirer l'attention. Malheureusement, on ne peut savoir encore à quel s'en tenir sur l'avenir qui lui est fait par les populations. Il y a beaucoup à rabattre de l'enthousiasme dont parlent les correspondants, et la cause même de l'enthousiasme manifesté n'est pas de nature à rassurer beaucoup le roi de Piémont sur l'avenir. "Aussi, dit une correspondance du *Courrier du Dimanche*, personne ne se fait illusion sur les épreuves que l'avenir réserve au Roi-Soldat ; il doit faire triompher le drapeau de l'Italie unie, ou périr ce drapeau en main." Voilà de sérieuses difficultés pour le moment du retour à Turin, et ces difficultés se compliqueront encore, devant le Parlement, de la cession de Nice et de la Savoie. M. le comte de Cavour aura fort à faire pour rester au pouvoir et pour désarmer la démagogie, qui demande la guerre et ce qu'elle appelle la délivrance de la Sicile.

On lit dans l'*Abeille du Nord* :

"L'année dernière nous a fourni une preuve de ce que nous avançons ici. La graine, déposée vingt ans auparavant par l'Angleterre dans le sol de la Péninsule, avait levé. L'Italie du centre et du nord se souleva contre ses maîtres étrangers. Nous vîmes la France venir par ses armes et ses trésors au secours de la noble victime, pour qui l'Angleterre avait versé tant de larmes parlementaires. La guerre devint nécessaire. Une seule parole du cabinet britannique eût pu l'empêcher. Si l'Angleterre avait jeté son épée dans la balance à côté de celle de la France, la paix de l'Europe n'eût point été troublée et l'Italie n'en eût pas moins été régénérée. Qu'arriva-t-il ? L'Autriche engagea avec la France une lutte qu'elle n'eût point engagée contre la France et l'Angleterre réunies.

"On y a-t-il dans tout cela trace de principes, de sympathie, de respect pour le droit ?

"Garantie par la neutralité de l'Angleterre, l'Autriche se jeta résolument dans la lice, tandis que le cabinet britannique restait muet spectateur de cette lutte gigantesque qui décidait du sort d'un empire. Quand nous disons muet, nous nous trompons. Après les brillantes victoires de l'armée française, il se hâta de faire valoir les raisons qui réclamaient la paix après une guerre à coup sûr glorieuse, mais incomplète.

"Dans tout cela, comme on le voit, absence complète de logique, d'habileté gouvernementale.

"Mais il n'est point question de cela. A la conclusion de la paix, les puissances belligérantes établissent des conditions qui recèlent par malheur un germe de mésintelligence future. Malgré cela, tout marche à merveille. Cette fois encore l'Angleterre ne dépensera ni un chelin ni une goutte de sang. Sa politique enfante des miracles. Elle patronne l'annexion de l'Italie centrale au Piémont. Elle concourt à la formation du nouveau royaume italien. Elle se montre hostile à la politique pontificale.

"Il faut ici admettre que lorsqu'on prend une affaire sous sa responsabilité, on répond non-seulement de cette affaire, mais encore de ses conséquences. "L'annexion des peuples de l'Italie centrale au Piémont s'opère par l'influence de l'Angleterre. Mais un incident surgit, de peu d'importance en réalité. La France, voyant que de l'autre côté des Alpes s'élève un royaume ami, mais puissant, exprime le désir de garantir ses frontières par la réunion de la Savoie et du comté de Nice. Dans cette transaction territoriale, des conditions sont stipulées pour sauvegarder les principes du droit des peuples, quand tout à coup éclate un orage menaçant au sein du Parlement et de la presse britanniques. La flagrantie et gourmée Angleterre sort d'elle-même.

"Les temps de Pitt et de Cobourg sont évoqués, et ceux-là mêmes qui ont mission d'apaiser les passions font tous leurs efforts pour les alimenter et les irriter.

"Les protestations vont leur train à la tribune de la libre Angleterre, gardienne du droit. Les discours se succèdent avec fracas. Si encore les gens qui avaient déclenché cette tempête, eussent été convaincus qu'elle pouvait mener à quelque chose, on aurait pu admettre que le but justifiait les moyens, mais ce prétexte n'existait pas. Tout homme intelligent ne doit-il pas être parfaitement convaincu que la question de la Savoie et de Nice ne vaut pas la peine de faire tant de bruit, d'autant plus que, selon nous, à l'heure qu'il est, la France a le droit d'agir ainsi et non autrement ?

"Dans tout cela, nous le répétons, nous avons le regret de devoir signaler une absence complète de logique politique dans la conduite de l'Angleterre."

On écrit d'Aden, le 18 avril, au *Times* du 7 mai :

"Un transport français à vapeur, chargé de tout ce qui est nécessaire pour former une nouvelle colonie, est arrivé à la Réunion, et on s'attend à voir arriver, sous peu de jours, une frégate à vapeur. Adoulis, situé sur la côte d'Abyssinie, est décidé à la destination de ces deux bâtiments. Bien qu'il n'y ait guère à douter que l'île de Dissee ne soit, dans la Mer-Rouge, le premier point qu'occuperont nos alliés, il sera intéressant de prendre note des raisons qu'alléguera la France pour expliquer ce nouveau mouvement qu'elle fait dans ces parages. Comme pendant de ce qui se passe de l'autre côté de l'eau, le tableau, selon toute probabilité, représentera Dissee et Adoulis comme les ve-

sants des Alpes, le rebelle Dejai-Nagood prendra la place de Victor-Emmanuel, et l'adhésion de quarante familles de pêcheurs correspondra aux votes de la Savoie et de Nice. On ne manquera pas non plus de dire à quoi l'on destine tout cela. L'Angleterre possède Aden et s'est emparée de Périm. De même, afin que la Mer-Rouge soit ouverte au monde, la France prend Dissee. A l'exemple de la Suisse, la Turquie pourra protester, mais, comme la Suisse, elle pourra souffler sur son pilon pour le refroidir."

CANADA.

QUEBEC, 28 MAI 1860.

Souscriptions pour la cause du saint-Père.

Dans son numéro du 24 mai, le *Courrier des Etats-Unis*, après avoir parlé de la prorogation du parlement canadien et cité quelques passages du discours prononcé en cette occasion par S. Exc. le gouverneur général, a cru devoir ajouter le paragraphe suivant :

"Le parlement prorogé, toute l'attention publique se porte sur la prochaine arrivée du prince de Galles. Samedi dernier, le comité d'organisation de Montréal, a recueilli à la Bourse, \$1,175. Dans le diocèse éminemment catholique de Québec, il paraît que le chiffre des souscriptions pour aider le Saint-Père à reconquérir les Romagnes, ne s'élève encore qu'à \$1,413. A ce compte, les Canadiens donneraient leur amour au pape et leur argent au prince de Galles.

C'est apparemment le zèle bien connu du *Courrier des Etats-Unis* pour la cause catholique qui le fait ainsi parler, mais qu'il veuille bien se rassurer. Les citoyens du Canada pourront recevoir avec une certaine magnificence l'héritier présomptif de la couronne britannique, mais cela n'empêchera pas les catholiques de cette contrée de manifester leur amour pour le Saint-Père autrement que par de vaines paroles. Pour ne parler que du diocèse si éminemment catholique de Québec, comme dit si bien cette feuille, les quêtes et les souscriptions déjà faites ou en train de se faire, à la ville et à la campagne, donnent les résultats les plus satisfaisants. Le chiffre de \$1,413 donné par le *Courrier des Etats-Unis*, à la date du 24 mai, ne peut s'appliquer qu'au résultat, déjà connu depuis longtemps, de huit à dix paroisses de la campagne, qui, presque toutes, rivalisent de zèle. Le véritable montant des quêtes ou souscriptions, à cette même date, était de 6 à 7,000 dollars au moins. Il est aujourd'hui de plus de \$8,000, et il reste à connaître le résultat de la moitié des paroisses.

Nous ne sommes point en mesure de dire quel pourra être le chiffre total et final pour l'ensemble de ce diocèse, mais nous croyons n'être point téméraire en disant que la ville de Québec seule contribuera pour une somme qui ne sera pas moindre de 4,000 à 5,000 dollars. Des aujourd'hui le montant de la souscription pour Québec est de \$3,552, et il s'en fait que ce soit le dernier mot.

Sans doute, d'autres villes ou contrées plus riches pourront souscrire des sommes plus considérables, mais nulle part, nous le croyons, on ne souscrita avec plus d'abandon, avec plus de généreuse simplicité, et nulle part, des lors, ces dons ne seront plus agréables à Dieu. Si, pour un certain nombre, la souscription n'est qu'un moyen de disposer saintement d'une partie du superflu, pour beaucoup, c'est un prélèvement sur le nécessaire, et, pour quelques uns, sur les besoins même du jour. Dieu seul connaît les généreuses privations que s'imposent certaines âmes d'élite pour contribuer, par une légère obole, à cette œuvre, sainte entre toutes les œuvres.

Les Pétaards.

Jeudi dernier, anniversaire de la naissance de la reine, les citoyens en herbe de Québec ont usé et abusé du pétard. Nous ne savons jusqu'à quel point Sa Gracieuse Majesté doit être satisfaite de cet enthousiasme de gamins, mais nous avons de bonnes raisons de croire que le gros de notre population n'en est que médiocrement content. De toutes parts, il nous vient des plaintes à ce sujet, et l'on nous prie d'en dire un mot sur notre feuille.

Plusieurs accidents sont arrivés ce jour-là, dont la cause est indubitablement le pétard. Nous ne parlons pas des deux terribles incendies de la rue St. Jean et de la rue Champlain parce qu'il n'est pas absolument démontré, malgré les apparences, qu'on doive les attribuer aux pétards ; nous voulons parler de faits qui, s'ils se renouvellent, finiront par forcer les gens, les femmes au moins, à garder le logis. Un jour de réjouissances publiques deviendra, par le fait, pour la partie la plus aimable de notre espèce, un jour de réclusion forcée.

Plusieurs femmes ont été ce jour-là victimes des espiègleries des gamins ; l'une a eu son châle brûlé ; celle-ci, sa robe ; celle-là, son manteau ; d'autres encore en ont été quittes à moins bon compte.

L'on nous a cité l'histoire d'une femme très respectable qui l'année dernière, à pareil jour, passant dans une rue, reçut un pétard qui mit le feu à sa robe. La pauvre femme était dans cet état où les émotions trop fortes peuvent avoir des suites funestes. Elle rentra chez elle tout épouvantée ; une heure plus tard, l'on devine ce qui arriva, et bientôt après elle expira dans d'inexprimables souffrances.

Lors de la prochaine visite du prince de Galles, nos rues et nos places seront-elles abandonnées au despotisme des gamins ?—Les gens qui ne tiennent point à faire montre de fidélité ou de loyauté, comme on dit, au moyen des pétards, ne seraient pas fâchés de savoir à quoi s'en tenir.

M. le baron Gaudrée Boilleau, consul de France, en Canada, vient d'être nommé, par l'empereur, officier de la légion d'honneur.

M. Gaudrée était, depuis quatre ans, chevalier de la susdite légion.

L'hon. F. W. Primrose, un des plus respectables et des plus anciens avocats du barreau de Québec, est mort hier, après une courte maladie.

Le navire à vapeur *Palestine*, frété par la compagnie Canadienne pour transporter temporairement les malles Canadiennes, a passé ce matin vers 1 heure à la Pointe aux-Pères. Il devra arriver dans le port de Québec de bonne heure, ce soir.

Samedi matin, au moment où le navire à vapeur *Canadian* se préparait à laisser Québec pour Liverpool, un des cylindres des machines s'est tout à coup rompu. Une dépêche télégraphique fut immédiatement envoyée à l'agent de la compagnie à Montréal afin qu'il fit descendre l'*Anglo Saxon* en cas que le *Canadian* ne put faire le voyage avec un seul engin. Les officiers du *Canadian*, après quelques pourparlers résolurent d'entreprendre le voyage avec le seul engin qui restait disponible à la suite de l'accident irréparable qui venait de se produire, et le navire est parti hier, ayant à son bord 107 passagers. Le bateau à vapeur *Victoria* est parti avec le *Canadian* et l'accompagnera jusqu'à la bas du fleuve, en cas d'accident, et pour faciliter sa descente.

Ligne de Glasgow.

Le navire à vapeur *John Bell*, de la ligne de Glasgow, est arrivé hier dans le port de Québec. Il avait à son bord 44 passagers de chambre et 102 passagers d'entre-pont. Les nouvelles qu'il apporte nous sont déjà connues par le *Parasit*.

Grand Incendie.

Vendredi soir, vers 6 heures, un incendie s'est déclaré dans une grande maison de pierre située dans la rue Champlain, immédiatement au-dessous de l'escalier du foulon. Le feu excité par un fort vent de Nord-Est ne tarda pas à se communiquer aux maisons voisines et à se propager jusqu'au quai de M. Flannigan où il y avait pour près de £10,000 de madiers. Ce violent incendie a consumé, nous assure-t-on, 14 maisons. Une grande berge qui se trouvait au quai de M. Flannigan a été incendiée. D'après certains rumeurs, trois petits enfants auraient perdu la vie dans les flammes.

Les propriétés de M. Lampron n'étaient pas assurées, et la perte qu'il en a faite est estimée à £5,000. La perte totale peut-être estimée à £25,000.

Assemblée publique.

Nous attirons l'attention du lecteur sur un avis de son honneur le Maire, ayant pour but de convoquer les citoyens relativement aux mesures à prendre pour la réception de S. A. R. le prince de Galles.

L'ŒUVRE DE LA TEMPÉRANCE.

Monsieur le Rédacteur, De toutes les œuvres que l'on se félicite de rencontrer dans le monde, en est-il une qui soit d'un plus haut prix que celle de la tempérance ? A plus habile que moi le droit de faire une appréciation comparative du grand nombre, mais à moi la permission, s'il vous plaît, de dire quelque chose de celle-ci, non avec la prétention d'être agréable au lecteur par mon langage, mais avec le désir d'être un tant soit peu utile à une bonne cause. Qui serait capable aujourd'hui de décrire parfaitement le mal détruit et le bien créé par les sociétés de tempérance ? (Heure féconde, elle donne l'aisance, la paix, le bonheur aux familles, aux sociétés, aux peuples. Énumérer ici ses glorieux résultats n'est pas mon intention, je ne veux que citer quelques faits, accompagnés peut-être de quelques réflexions.)

Un fléau envoyé de la Providence afflige excessivement nos campagnes depuis 20 ans. Je veux dire la destruction des bêtes par la mouche. Ce n'est que ces deux ou trois années dernières que le ravage a été moins intense et moins général. J'ai dit un fléau providentiel car il est permis de croire qu'il a été envoyé en punition de la multitude de crimes et de désordres enfantés par l'intempérance.

Le peuple ne fut pas sourd à ce sérieux avertissement et guidé comme toujours par un clairvoyant et zélé clergé il s'entraîna partout en associations de tempérance. Elles ne consistaient qu'en une abstinence partielle, mais bientôt jugée insuffisante, on adopta généralement l'abstinence totale, promise solennellement sur la croix, et c'est alors que l'œuvre de

la tempérance a été si heureusement représentée par ses innombrables bienfaits. Ce fut une véritable croisade contre les boissons enivrantes. Elles disparurent soudain dans les caves des marchands, sur les tables des familles, dans les noces, dans les visites, et avec elles disparurent ces vilains buvards portant pour enseigne : "Auberge."

Il est certain que si la destruction des bêtes et la disparition des boissons n'eussent pas coïncidé, le peuple canadien serait descendu à un degré extrême de misère et de pauvreté. Ce n'est qu'un moyen de l'efficacité remède de la tempérance qu'il a pu résister aux ravages du fléau destructeur. Il a même durant ce temps d'épreuve ancré de beaucoup sa condition. Les dettes se sont acquittées avec beaucoup plus d'exactitude, un nombre immense de familles où n'aurait régné que le trouble et la discorde ont vu renaître la paix, le contentement et l'aisance. Puis dans les noces, dans les visites du jour de l'an, dans les repas sociaux, une pure et aimable jovialité a remplacé les dégoutants désordres d'une raison perdue dans le rum.

Combien donc il importe pour ces raisons et pour mille autres de travailler avec persévérance à la conservation et à la promulgation de nos belles sociétés de tempérance.

Nous, Législateurs, faisons nous donc une bonne fois une loi qui mérite le nom de loi de tempérance. Nos voisins de l'Union sont sous ce rapport plus avancés que nous. Il y a peu d'années je faisais halte à Portland en passant et j'entre un jour à la maison d'audience. On faisait en ce moment le procès de vendeurs de boissons enivrantes, poursuivis criminellement pour ce méfait. Trouvés coupables par les jurés ils étaient condamnés à l'amende ou à la prison. Quelques jours après j'étais à la cour à Boston, j'y fus témoin d'une même merveille. On faisait le procès par voie de sommation à diverses personnes qui avaient été vues ivres dans les rues, soit à domicile et elles étaient condamnées à l'amende ou à la prison. Voilà ne disais-je des lois effectives qui atteignent le but. Leur sévérité ne surpassait pas la grandeur, et mal qu'elles réprimant. Si des lois du moins aussi efficaces si non analogues étaient passées dans notre pays elles seraient un événement aussi heureux que mémorable. J'ose dire qu'elles feraient autant de bien que l'abolition des lois sur l'assure a fait de mal.

A part cette législation et surtout à son défaut, il est un autre pouvoir essentiel, c'est la constance dans la prédication de la part de notre clergé. Jusque-là, il n'a pas fait défaut la mission sous ce rapport, pas plus que sous d'autres ; il est à croire et à espérer que son zèle sera sans limite dans sa durée. C'est une œuvre qui ne saurait subsister longtemps sans être nourrie de la parole évangélique.

Il est de la première importance aussi de conserver intact le principal caractère de l'œuvre c'est-à-dire, que ce soit une abstinence totale et non pas une abstinence partielle seulement. C'est une institution où l'exemple fait autant si non plus que la règle ; admettre des mitigations serait en saper les fondements. Déjà il y a sous ce rapport des abus qu'il est d'une grande nécessité de combattre. Il y a dans nos paroisses des gens qui dans l'occasion oublient la ligne sur la table et en font usage sur la maudite table de jeu, qu'il n'en font pas d'abus, et ceux-là sont le plus souvent des principaux de la place, ceux qui devraient être les premiers à maintenir la règle dans son intégrité. Il résulte de ce funeste et imprudent abus que les classes inférieures s'en autorisent et trouvent aussi des prétextes pour enfreindre complètement la règle et de là viendra à la fin la décadence de cette heureuse institution. Je ne comprends pas comment pour l'honneur d'un maudit verre de vin avide on offre à un saint on peut perdre de vue un aussi grand malheur que celui de ramener le règne de l'intempérance. Qui donc voudrait prendre plaisir à aller se promener sur le bord d'un abîme, s'il savait que son exemple va entraîner une foule d'autres à aller s'y précipiter ?

Je m'arrête ici car il y a tout trop à dire pour un seul article sur un si intéressant sujet. Vous, écrivains, servez donc cette belle cause par vos écrits mieux élaborés que le mien. Et à vous aussi, Monsieur le Rédacteur, je fais appel, le sujet est digne de trouver place dans vos colonnes toujours si bien remplies.

Paroisse de—10 mai 1860.

FAITS DIVERS.

—Si l'on en croit les paysans, plus observateurs que personne des présages naturels, nous aurons, cette année, un été très sec, dit un journal. Il n'est pas trop tôt, vraiment ! Quand l'été doit être pluvieux, les pies font leurs nids dans les branches du millier, afin d'être protégés par le feuillage supérieur. Cette année, ces oiseaux ont fait leurs nids dans les branches les plus hautes. (*Sentinelles du Jura*.)

UN COMODORE AVEUGLE. — Le commodore Cunningham, de l'arsenal maritime de San Francisco, n'oublia de sa vie la visite des Japonais à la métropole californienne. S'étant trop approché d'une pièce pendant qu'il faisait tirer une salve en l'honneur de l'ambassade orientale, il a reçu la balle en plein visage et a été renversé à terre. Lorsqu'on l'a relevé, on s'est aperçu que cet accident venait de le priver du seul œil qui lui restait.

—Une partie de la population de Verriers a été vivement émue dimanche par une scène qui a failli avoir de bien terribles conséquences. Vers trois heures après-midi, on vit apparaître, au haut du toit d'une maison fort élevée, une femme en grande toilette. On eut bientôt reconnu Mlle X., qui habitait cette maison, et constata qu'elle était sous l'empire d'un accès de fièvre chaude. On s'efforça de lui faire abandonner la position périlleuse où elle se trouvait ; ce fut en vain. Après avoir parlé pendant longtemps, on envoya deux ardoisiers pour s'emparer de Mlle X., mais sitôt qu'elle les vit, elle se lança dans le vide. Par bonheur, sa crinoline fit ballon et amortit la chute. Mlle X., en fut quitte pour des blessures sans gravité.

—Un propriétaire de Moulins (canton de Craonne) vient de faire, il y a quelques jours, une assez belle et tout à fait fortuite trouvaille de monnaies françaises de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, et c'est à son pore qu'il est redevable de sa chance heureuse. Il paraît qu'un jeune cochon, enfoncé dans une sente dont on avait récemment enlevé la litière, s'amusa à gratter la terre à l'aide de ses pattes et de son groin. Une première fois on trouva, sans trop s'en préoccuper, quelque monnaie d'argent dans la paille nouvelle. Un autre jour, sur la litière apparut tout un trésor, environ trois cents pièces renfermées dans un petit pot de terre commune. Comme on le pense bien, elles étaient toutes noircies et couvertes d'une crasse fort adhérente, mais dont un lavage énergique les débarrassa. Ces pièces, dont certaines sont de grande dimension, dont la plupart sont à peu près de la

grandeur de nos anciens écus de trois livres, portent les empreintes des rois François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Charles X, Cardinal de Bourbon, Henri IV. Quelques-unes sont à l'effigie d'un prince de Lorraine. La plus récente porte la date de 1609. Elles sont toutes d'une assez bonne conservation ; certaines ont fort belles et paraissent avoir à peine circulé.

UNE SURPRISE D'HÉRITIERS. — Le curé d'une paroisse voisine de Saint-Jean d'Angely fut appelé, il y a peu de jours, pour administrer une pauvre vieille femme veuve, habitant depuis longues années la commune de ***. La malade avait près d'elle ses deux fils : tout dans cette demeure annonçait le plus grand dénuement, au point qu'il ne s'y trouvait pas même de chemise, et que, pour y suppléer, on faisait le feu dans un angle de la chambre, la fumée s'échappant tant bien que mal par une ouverture faite dans la toiture. Un mauvais lit, un vieux bahut sans serrure, un billot servant de siège composaient l'ameublement. Les paroles de consolation versées par le prêtre dans l'âme de la moribonde furent d'autant plus onctueuses, sans doute, que l'excellent curé, ému par le spectacle d'une si grande pauvreté, s'en revint chez lui le cœur oppressé et regrettant que sa position ne lui permit pas de soulager comme il l'aurait voulu toutes les misères qui s'offrent à lui. La pauvre femme mourut, on l'enterra sans pompe ; ses deux fils l'accompagneront presque seuls à sa dernière demeure. Quelque temps après ils se partageaient un petit pécule de 60,000 fr. trouvés dans le bahut amassés sous son lit par leur pauvre vieille mère. (*Orléanais*.)

—Il vient de mourir à l'hôtel des Invalides un vieux soldat de l'empire dont l'existence fut assez singulière. Fait prisonnier en Angleterre, il apprit que l'on renvoyait dans leur pays les prisonniers invalides et incurables. Tourmenté par le désir de rentrer en France, il résolut de se rendre aveugle, et pour arriver à son but, il se jeta des pincées de tabac à priser dans les yeux. Malgré toute sa bonne volonté d'avengler, il n'obtint qu'une assez forte ophtalmie ; mais il feignit de ne plus voir et persista dans cette entreprise pendant trois ans, trompant les gardiens et même ses compatriotes prisonniers comme lui. Des médecins l'examinèrent et le déclarèrent aveugle.

Un jour, on lui annonça que le commissaire du gouvernement vient d'arriver avec la liste des prisonniers qui allaient être renvoyés en France. Le commissaire se présente en effet, et lit les noms des prisonniers libérés. Jugez de la stupeur de notre prisonnier en n'entendant pas prononcer le sien ! La liste avait été placée sur une table, le faux aveugle y jette les yeux et aperçoit son nom mal écrit. Aussitôt il perd la tête et fait remarquer la chose au commissaire. "Thé voilà donc pas aveugle comme tu le prétends ?" lui dit celui-ci. Le malheureux, pris sur le fait, avoue son stratagème. "Il y a trois ans, dit-il, que je joue l'aveugle pour revoir mon pays."

Le commissaire fut touché de compassion. "Puisse ton nom être écrit, dit-il, je ne l'effacerai pas, pars, tu as acheté par assez de souffrance le droit de rentrer dans ta patrie."

CULTURE DES ORANGES. — On ne se doute pas généralement de l'importance que peuvent acquérir certains petits commerces que nous ne connaissons que par le détail, et qui, cependant, font quelquefois la fortune des localités dans lesquelles on en fait une spécialité. On peut voir, par exemple, d'après ce qui suit, que le commerce des oranges, non-seulement est appelé à prendre une grande extension en Algérie, mais que déjà il y est établi sur un pied très-satisfaisant.

Tant à Blidah qu'à Koléah, une superficie de 171 hectares, 54 acres, renfermant 23,680 pieds d'orangers, donne, dès à présent, un produit annuel de 114,855 francs, sans compter celui des citrons, des limons, des cédrats et des bergamotes.

Le revenu net de chaque orangerie est, en moyenne, de 800 fr. par hectare, et certains propriétaires européens en retirent même jusqu'à 1,200 fr.

Déjà, dans le courant de l'année 1852, 6 millions et demi d'oranges ont été introduites en France, et cette importation a amené un abaissement assez notable dans le prix de ce fruit. Pourtant les orangeries d'Afrique ne donnaient pas encore tout ce qu'elles sont susceptibles de rendre ; aujourd'hui elles n'en sont pas très éloignées.

La fleur de ces mêmes orangers est également l'objet d'une véritable et lucrative spéculation. La fleur d'orange *amer*, surtout, donne beaucoup d'essence de néroli et, de plus, une eau qui l'emporte en quelque sorte sur celle que l'on tire de Grasse et de Portugal.

Avec une culture intelligente et soutenue, on finira par obtenir des oranges qui l'emporteront, sous tous les rapports, avec celles qui sont importées de Majorque, de Valence et du Portugal.

(*Revue horticole*.)

—Dans le courant du mois de mars, la demoiselle Lambert, employée dans le magasin de bijouterie du sieur Volf Lévy, au Palais-Royal, avait remarqué depuis plusieurs jours un homme jeune, paraissant étranger, s'arrêter devant le magasin et en examiner les vitrines avec beaucoup d'attention. Le 20, il s'enhardissait, et, accompagné de plusieurs autres individus, il entra dans le magasin, se faisait montrer des bijoux, mais se retirait sans rien acheter. Le lendemain 21, ces mêmes individus revenaient vers six heures du soir. La demoiselle Lambert était seule ; ils étaient quatre. L'un d'eux a voulu voir des bijoux qui étaient enfermés dans une vitrine où sont cou-

LE CONSEILLER

DAMES & DEMOISELLES

JOURNAL D'ECONOMIE DOMESTIQUE

ET DE TRAVAUX A L'AIGUILLE.

Rédigé par les sommités littéraires et artistiques.

TOUS LES ABONNEMENTS PARTENT DU PREMIER NOVEMBRE.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNEE.

TOUTES les abonnées de la 13e année du journal recevront avec le premier numéro, à titre de prime,

LE BAZAR FÉRIQUE.

grand ouvrage composé de patrons, de modèles, de fleurs et de dessins de toutes sortes, utiles à toutes les Dames et Demoiselles.

Sommaire du premier numéro de l'Année.

1. Chronique du mois, par BROUILLON DE LOGNONVILLE.
2. L'Eglise des Invalides, par B. JOURN.
3. Les bienfaits de l'humanité (Belzunce), par A. DUBOIS.
4. Modes, par BLANCHE DE SÉRIENT.
5. Petits travaux de Dames: Abat-jour en tapisserie; Porte-allumettes; Assommoir; Frange au crochet; Dent de la frange; Tableau à l'aiguille.
6. Explication de la gravure de Modes.
7. Explication de la planche de Tapisserie.
8. Explication de la planche de Tapisserie.
9. Explication de la planche de Broderies.

Les abonnées recevront avec ce numéro:

1. Une feuille de broderie double format (dessins de M. BORDAS).
2. Une planche de Patrons pour la saison d'hiver.
3. Une gravure de Modes colorée.
4. Une gravure de confectons et costumes d'hiver.
5. Une planche de Tapisserie colorée.
6. La petite Jardinière (quarelle).
7. Au verso de la grande feuille de broderies (Petits travaux).
8. Le Messager, quadrille par A. DUBOIS.
9. L'Enfant du bon Dieu, romance par M. QUINTELL.
10. L'Éclair, scottish par A. DUBOIS.
11. Clara, polka-mazurka, par DUBOIS.

De nouvelles, des stèles, quarante feuilles de musique inédite, douze gravures de modes, deux gravures de lingerie, des planches de tapisserie colorée, quinze cents dessins de broderie, douze feuilles de patrons (grandeur naturelle) pour Dames, Demoiselles et enfants, des gravures sur acier, des planches de costumes, etc., etc.

Tous les dessins de broderies sont exécutés par M. BORDAS; tous les petits travaux de dames sont dessinés et expliqués par Mme. CAROLINE EMERY FOURNET; tous les dessins de lingerie, modes, etc., sont exécutés et les gravures sont des ateliers de MM. FORTIN, FRÉRES; tous les patrons sont fournis par les premières maisons de Paris, qui, par leur savoir toute spéciale, veulent bien les livrer au journal aussitôt que la mode les a indiqués.

Le Conseiller des Dames et des Demoiselles, fondé en 1847, a vu chaque année grandir son succès. La régularité de son service, la moralité et l'utilité de sa rédaction et ses constants efforts pour satisfaire ses abonnées, l'ont placé au premier rang parmi les journaux de la spécialité.

Prix de l'abonnement—25 CENTES PAR AN, payable d'avance.

On s'abonne à Québec, chez

J. T. BROUSSEAU,

13 avril 1860. Agent pour le Canada.

MAGASIN des Imprimeurs et

des reliures, 29 et 31, Gold Street, New-York.

MANUFACTURES.—Sur les rues Broome, Sheriff et

Columbia, N.-Y., et sur la rue Foundry, Boston, Mass.

Les sous-signés manufacturent des CYLINDRES SIMPLES et DOUBLES et MACHINES A IMPRIMER, TYPE REVOLVING, PRESSES A CHAÎNE, PRESSES A PLATEAU, et A JOUR, (Patentes d'Adam), PRESSES A BRAS et A CARTE, PRESSES HYDRAULIQUES avec des cylindres de fonte, presses à presser de différentes espèces, chassies, fourneaux, casses, porte-cassés, régles de coupe, composteurs, et tous les articles en rapport avec la typographie, planches de cuivre, et planches de pierre lithographique, matériel de reliure, matériel pour sténographie et électrotypie, toujours en main ou sous presse.

Un nouveau catalogue, contenant des descriptions de plusieurs machines nouvelles, qui n'ont pas encore paru dans des catalogues, avec directions pour leur service, etc., et autres utiles à tous les imprimeurs, est maintenant sous presse et sera envoyé, lorsqu'il sera imprimé, à ceux qui donneront leur adresse.

R. HOE et C^{ie},

New-York, et Boston, Mass.

Les éditeurs de journaux peuvent insérer cet avis sans frais dans leur journal, avec cette note, en tout temps d'ici à six mois, mais non après ce temps, pourvu qu'ils achètent à nos manufactures des caractères et du matériel pour quatre fois le montant de leur bill, et qu'ils nous envoient aussi une copie de leur journal qui contient l'annonce.

25 mars 1860. 21

SUCCESSION DE FEU DR. BLANCHET.

AVIS.

TOUTES les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu JEAN BLANCHET, en son vivant CHIRURGIEN, de la Cité de Québec, sont priées de présenter leurs comptes, et toutes celles endettées envers la susdite succession sont aussi requises d'adresser et de payer au sous-signé.

H. BLANCHET.

22 juillet 1859. 29

JOHN GRACE, Confiseur, N. C.

10, Rue du Palais.—Annonce à ses nombreux amis et patrons, qu'il est prêt à fournir des DINERS, ENTREES, des REPAS de BALS, SOUPERS et des REPAS de NOCES, complets, dans le dernier goût, et à des conditions très raisonnables.

J. GRACE, pendant sa longue expérience de confiseur, s'est honoré de Confecter des Confections d'ornements à Lord Elgin et à l'Étite de Québec.

30 novembre 1859. 6m 18

QUEBEC DIRECTORY,

POUR 1860-61.

Sera publié de bonne heure en Juillet prochain.

Il contiendra une liste complète

des Habitants de la Ville, avec une description détaillée de leurs demeures, affaires, professions, etc.

Et des informations complètes avec beaucoup de soin concernant les Bureaux du Gouvernement, banques, Institutions et Associations Publiques, etc.

Le tout corrigé et revêtu jusqu'à la date de la publication.

PRIX DE SOUSCRIPTION \$1.50c., no

SOU-SCRIPTEURS \$1.00.

G. H. CHERRIER.

30 avril 1860. 38

Département des Terres de la Couronne.

QUÉBEC, 9 mai 1860.

AVIS est par le présent donné

qu'environ 45,000 acres des Terres de la Couronne, dans les Townships de Romieu, Cherbourg et Dalbert, dans le comté de Rimouski, C. B., seront offerts en vente, à raison de trente cents l'acre, aux colons actuels ainsi qu'à ceux qui ont intention de s'y établir, le 15 mai prochain, à 10 heures du jour.

Pour la liste des lots et les conditions de vente, s'adresser à l'agent local, J. B. LEPAGE, à Rimouski.

ANDREW RUSSELL,

Assistant-Commissaire.

11 mai 1860. 56-118 73

AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS par écrit adressées au Commissaire des Travaux Publics, seront reçues à ce Bureau, et au Bureau du Greffier de la Cour de l'Île d'Antioch, l'Île de la Madeleine, jusqu'au PREMIER JUIN prochain, pour la CONSTRUCTION d'une COUR de JUSTICE, conformément aux Plans et Spécifications que l'on pourra voir au Bureau du Département, ainsi qu'au Bureau du Greffier de la Cour susdite.

Les soumissions devront mentionner une somme ronde et être accompagnées des noms de deux cautionnaires honnêtes et valables, pour la due exécution du contrat.

JOHN ROSE,

28 mars 1860. 23 Commissaire.

SOCIÉTÉ FORMÉE.

LES soussignés donnent avis qu'ils ont en société une affaire de Commerce de FLEUR, GRAIN et PROVISIONS, sous les noms et raisons de ARCHER, LEDUC, et C^{ie}, Québec, et ARCHER, LABELLE et C^{ie}, Montréal.

Ils tiendront à Québec, dans les basses ci-devant occupées par MM. CHARLEBOIS et C^{ie}, (quai Gillespie), où ils auront toujours un large assortiment de FLEUR, BISCUITS, etc.

ROBERT ARCHER,

OVIDE LEDUC,

BOSIPICE LABELLE.

20 avril 1860. 1m 39

ACADEMIE

de

COMMERCE et de MATHÉMATIQUES.

No. 11, RUE BIEN.

D. MALONE, ci-devant Professeur du Collège Ste. Anne, pendant neuf ans, informe respectueusement ses amis et le public, qu'il a l'honneur d'ouvrir une ACADEMIE, au lieu ci-dessus mentionné, le 5 SEPTEMBRE prochain, où seront enseignées les branches suivantes:—Lecture, Ecriture, Arithmétique, Grammaire, Anglais, Tenue des Livres, Géométrie, Algèbre, Mesuration, Trygonométrie Rectiligne et Sphérique, Navigation, Usages des Sphères, Arpentage, Levée des Plans conformément au système de l'ordonnance, et au système d'arpentage de Goussier et de Davis.

D. M. se charge de bien enseigner la calligraphie à des classes de messieurs et dames, en consacrant une heure par jour.

Tout ce qu'on demande des élèves c'est qu'ils sachent lire l'alphabet.

Une ÉCOLE du SOIR de 7 à 9 heures.

Leçons variées données.

D. M. ne bornera pas seulement ses efforts à la culture de l'intelligence mais encore à l'enseignement de la morale aux élèves.

CONDITIONS seront données à l'École.

10 août 1859.

D. M. soumet au public le CERTIFICAT suivant:—

COLLÈGE DE STE. ANNE,

15 juillet 1859.

Monsieur D. Malone a passé ici neuf ans, occupé à l'enseignement de l'anglais. Je puis assurer qu'il est capable de faire l'élève et le respect de tous les élèves avec la parfaite estime de tous les Prêtres du Collège. Il laisse dans la maison, pour la part qu'il a prise dans l'enseignement, un vide difficile à remplir. Je regrette que des raisons d'intérêt de famille le forcent à s'éloigner de Ste. Anne où il laisse certainement autant d'amis que de personnes qui l'ont connu. Puis-je-til trouver ailleurs une position analogue à ses talents comme professeur, et digne de toutes les qualités et de toutes les vertus qu'il possède comme parfait gentleman, et comme chrétien absolument et invariablement exemplaire.

A. PELLETIER, P^{re}, Directeur.

14 Supérieur pro tempore.

EDUCATION.

Académie privée et de première ligne

dirigée par M. CANT.

MAISON DE L'ARTILLERIE,

Rue d'Antioch, N.-Y., Québec.

M. CANT prépare les Éléves anglais à entrer dans les Universités d'Oxford et de Cambridge; dans les collèges militaires et de marine en Angleterre, il les rend capables de subir les examens d'entrée aux Universités du Canada, et propres aux différentes professions qui exigent une éducation supérieure.

ÉLÈVES FRANÇAIS.

Les Éléves français se rendront capables de subir l'examen d'entrée à l'Université-Laval; pourront entrer dans les Classes supérieures du Séminaire de Québec; subir l'examen comme Pilotes, Surintendants, Ingénieurs civils, etc., et pourront prétendre aux professions qui exigent des connaissances dans la langue anglaise.

ÉTUDES COMMERCIALES.

Les élèves qui désireront se livrer aux études commerciales recevront l'instruction dans chaque branche de l'éducation qui les rendra aptes à embrasser la profession mercantile; la tenue des livres d'après le système moderne le plus recommandé; la correspondance commerciale en anglais et en français; le calcul commercial de toute dénomination, l'arithmétique mentale et toutes les méthodes les plus expéditives; l'arithmétique instrumentale, les calculs géométriques et financiers, etc.; la géographie commerciale, y compris les importations, exportations, produits, manufactures, etc., etc., de tous les pays.

JEUNES ÉLÈVES.

Les jeunes élèves recevront une instruction soignée dans les branches de l'éducation, qui les rendra aptes à entrer plus tard aux hautes études du commerce ou des collèges.

Il y aura chaque mois un examen, et le professeur enverra un témoignage, par écrit, des progrès de ses élèves, deux fois par année, aux parents.

CONDITIONS:—Par quartier.

Élèves prenant des leçons privées,..... \$10 à \$12

étudiant le Commerce,..... 6 à 12

Pensionnaires,..... \$20 p. année.

10 août 1859. 12m

TRANSPORT DE BUREAU.

P. G. HUOT et A. TOURANGEAU.

Notaires.

ONT transporté leur bureau dans la maison de M. Desros, bonlangue, N. C. 42, Rue St. Joseph, St. Roch, à côté de la Maison de Pompe et Station de Police.

23 mai 1859. 12

J. B. PLAMONDON,

AVOCAT.

BUREAU N. C. 43, Rue Saint-Joseph, St. Roch, près la Rue du Pont.

La maison de M. MICHE, MONTROY, en face de celle occupée par LACROIX, 6^{er}, N. P.

11 mai 1860. 12m 70

SALSEPAREILLE D'AYER

POUR PURIFIER LE SANG

Et pour la guérison instantanée des maladies suivantes:

Scrofule et affections scrofuleuses tel que Tumeurs, Ulcères, Eruptions, Boutons, Maladies de la Peau, etc., etc.

OAKLAND, Ind., 6 juin 1859.

J. C. AYER et C^{ie}.

JE crois de mon devoir de témoigner que la Salsepareille a fait pour moi, Ayant hérité d'une affection scrofuleuse, j'en ai souffert de différentes manières pendant des années. Quelquefois elle se produisait en ulcères sur mes mains et mes bras, et d'autres occasions elle se produisait indolument sur mon visage, et j'en avais de la tête et de la gorge. J'ai essayé divers remèdes et plusieurs médecins, mais sans aucun heureux résultat. Le fait est que la maladie empira. Enfin je fus réjoui de lire dans le Gospel Messenger que vous aviez préparé un remède efficace, (Salsepareille) car je sais, d'après votre réputation, que tout ce que vous fabriquez doit être bon. J'en avais en dépôt à Cincinnati, et j'en fis usage jusqu'à ce que je fus guéri. Je n'ai rien tel que vos prescriptions l'ordonnent. Une nouvelle peau saine commença immédiatement à se former en dessous de la lèvre qui tomba peu après. Ma peau est maintenant claire, et je sens que la maladie n'est plus dans le système. Vous pouvez penser que je ressens ce que je dis en vous proclamant un des apôtres de l'âge, et je demeure, pour toujours votre obligé.

ALFRED B. TALLEY.

Le Dr. R. M. Preble, écrit de Salem, N. Y., en date du 12 sept., 1859, qu'il a guéri un cas d'hydrocyste intestinale, qui menaçait de se terminer d'une manière fatale, par l'usage persévérant de notre Salsepareille, et aussi une dangereuse attaque d'éczéma par de fortes doses de la même; il dit qu'elle guérit immédiatement les éruptions ordinaires.

Zebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit: trois bouteilles de votre Salsepareille m'ont guéri de goutte, gonflement hémorroïdes, du gon, duquel j'ai souffert pendant plus de deux années.

Dr. J. B. S. Channing, de la cité de New-York, écrit: Je me rends avec plaisir à la requête que vous Salsepareille est un remède efficace pour les maladies contre lesquelles nous l'employons, mais, spécialement dans les maladies de femmes d'une nature scrofuleuse. J'ai guéri plusieurs cas de gonorrhée de l'écoulement. Rien n'est égal pour la guérison de dérangement chez les femmes.

Ed. S. Marrow, de New-Bury, Alabama, écrit: Une tumeur ovarienne très dangereuse sur une personne du sexe dans ma famille, qui avait défilé tout les remèdes que nous avions employés, a enfin été complètement guérie par votre extrait de Salsepareille. Notre médecin avait cru que l'opération seule pouvait apporter du soulagement, mais il nous avertit de faire usage de votre Salsepareille comme le dernier remède avant d'en venir à l'opération, et elle prouva dans son efficacité. Après avoir pris de votre médecine pendant huit semaines, aucun symptôme de la maladie n'est resté.

NOTTELL-ORLEANS, 25 août 1859.—Dr. J. C. Ayer.—Monsieur.—Je me rends avec plaisir à la requête de votre agent, et je vous rapporte quelques uns des effets obtenus par votre Salsepareille.

Par son usage, j'ai guéri dans la pratique, la plupart des maladies pour lesquelles elle est recommandée, et j'ai trouvé que ces effets étaient étonnants pour la guérison des maladies vénériennes et mercurielles. Un de mes patients avait des ulcères syphilitiques dans la gorge, qui rongeaient son palais et la machine respiratoire. Votre Salsepareille, prise constamment, l'a guéri dans quelques semaines. Un autre a été attaqué au nez par des symptômes secondaires et l'ulcère en avait rongé une partie considérable, de telle manière que je croyais que le mal lui atteindrait le cerveau et finirait par le tuer. Mais il fut guéri par l'administration que je lui fis de votre Salsepareille. Une femme qu'on avait traitée avec du mercure pour la même maladie souffrait de ce poison dans tous les os. Ils étaient tellement affectés, qu'elle perdait une température humide elle souffrait affreusement dans la nuit et les jours. Elle aussi fut guérie complètement par votre Salsepareille dans le cours de quelques semaines. Je suis d'après sa composition, laquelle votre agent m'a communiqué, que cette préparation de votre laboratoire doit être un grand remède; conséquemment, les résultats vraiment remarquables que j'ai obtenus par son usage ne m'ont pas surpris. Fraternellement vôtre.

G. V. LAMIER, M. D.

INDÉPENDANCE, Comté Preston, Va., 6 juillet 1859.

Monsieur.—J'ai été affligé pendant longtemps d'un Rhumatisme chronique très douloureux, qui se joignait de la science des médecins, et me tenait en dépit de tous les remèdes que je trouvais, jusqu'à un jour où j'essayai votre Salsepareille. Une bouteille m'a guéri en deux semaines et à bien rétabli ma santé que je suis mieux que je n'ai jamais été avant d'être attaqué. Je la pense une médecine merveilleuse.

J. FREEM.

John S. Getchell, de St. Louis, écrit: J'ai été affligé pendant plusieurs années d'une affection du foie, qui détruisait ma santé. J'ai tout essayé et rien n'a pu me guérir, j'ai été longtemps un homme brisé par ce dérangement du foie. Mon maître bien aimé, le Révérend M. Espy, me conseilla d'essayer votre Salsepareille, parce qu'il vous connaissait et que j'avais vu la peine d'être essayé par la bénédiction de Dieu, il m'a guéri et m'a purifié le sang au point de faire un bon homme de moi. Je suis jeune de nouveau. Le mieux de ce qu'on peut dire de vous n'est pas encore assez bien.

Schisms, Cancers, Accroissement, Ulcères, Carie et exfoliation des os.

Une grande variété de cas nous ont été rapportés, quand des cures de ces maladies dangereuses ont été opérées par le temps de ce remède. Mais la plupart d'espèce nous force à ne pas les publier, quelques-uns peuvent être vus dans notre Almanach Américain, que nos agents donneront gratis à tous ceux qui leur en demanderont.

Dyspepsie, maladie de cœur, attaque de nerfs, Épilepsie, Mélancoles, Névralgie.

Plusieurs cures remarquables de ces affections ont été faites par le pouvoir alternatif de cette médecine. Elle stimule les fonctions vitales, elle vigoureuse et ainsi le système des désordres d'un pourrai supposer hors de sa portée. Ce tel remède a longtemps été nécessaire pour le peuple et nous sommes convaincus qu'elle fera pour lui tout ce que la médecine peut faire.

AYER'S

CHERRY PECTORAL,

Pour la guérison rapide des Rhumes, Toux, Influenza, Enrouement, Croup, Bronchites, Consumption naissante et pour le soulagement des asthmatiques dans un état de maladie avancée.

Ceci est un remède si universellement connu pour surpasser tout autre pour la guérison des maladies de la gorge et des poumons, qu'il est inutile de publier des témoignages en faveur de ses vertus. Son excellence sans rival pour la toux et les rhumes, et ses guérisons vraiment merveilleuses de plusieurs cas de consumption la fait connaître de toutes les nations civilisées de la terre. Il est bien peu de communautés ou de familles où l'on n'ait fait l'expérience de ses effets, des trophées vivantes témoignent de ses victoires sur les subtils et dangereux désordres de la gorge et des poumons. Comme tous connaissent la fatalité dangereuse de ces désordres, et comme tous connaissent aussi les effets de cette médecine, nous ne pouvons que dire qu'elle possède encore toutes les qualités qu'elle avait lorsqu'elle a fait ces guérisons qui lui ont gagné si fortement la confiance du genre humain.

PRÉPARÉS PAR LE

DR. J. C. AYER & C^{ie},

LOWELL, MASS.

Tous nos remèdes sont en vente chez tous les Droguistes.

16 mai 1860. 12 16

TAPIS GLASGOW.

LES soussignés reçoivent maintenant leurs nouveaux patrons de TAPIS de

Bruxelles.

Tapisserie, Tapis velours.

Imperial à 3 doubles.

Tapis de Chambre à Coucher, et Tapis Ecossais, tout laine.

—AUSSI—

Tapis pour Escalier, Matings.

Tapis de Hollande, Kidderminster.

Tapis de Chaux, Tapis Peluche.

Rideaux de Damas.

Gariture pour rideaux, Paillassons, etc., etc., etc.

Telles cirées des meilleures manufactures anglaises et américaines. Comiches de fenêtres, Anneaux, etc. Le tout à vendre à des

Prix très-moderés.

HEWITT et LAIRD,

17 avril 1860. 13 Porte Saint-Jean.

TAPISSERIE, PEINTURE, etc.

Le soussigné offre en vente plus de 20,000 pièces de TAPISSERIE, propre à des Salons, des Salles à Diner, Chambres à Coucher et Bureaux, etc., et une grande quantité de PAPIER D'ARTRE et autre PAPIER pour Salles et Corridors.

—AUSSI—

Peintures, Blanc de Céruse, Peinture Noire, Blanc de Rouge, Vert et Jaune, à l'huile, Châleurs Sèches, Vernis pour Voitures, pour Meubles, etc., Huile de Lin bouillie et crue, Esprits de Térébenthine, Mastic, Vitres, Blanc d'Espagne, etc., etc.

Le soussigné se charge de faire exécuter proprement et à des prix modérés, des ouvrages de peinture, de poser des vitres, de poser et d'lever des tapisseries.

SAMUEL CORNELL,

2 avril 1860. 8 3m 41, Rue St. Jean.

ANT. PAQUET, Marchand de

Bois à Commission, No. 22, Rue St. Genevieve, Fairbairn St. Jean, entre les rues St. Olivier et Latourne, Québec, informe respectueusement Messieurs les Marchands de Bois des environs de Québec qu'il recevra des Commissions dans cette branche de commerce, à des conditions très raisonnables.

La longue expérience qu'il a dans cette branche, l'assimilé qu'il apporte à ses affaires, lui font espérer que Messieurs les Marchands voudront bien lui accorder leur confiance, et l'honneur de leur patronage.

Il saisit cette occasion pour informer le public en général qu'il doit recevoir au Palais, par les premières gabelles d'un bas, une quantité considérable de Bois de toutes sortes, comme Planches de toutes qualités, Madriers, etc., qu'il vendra, soit en gros, soit en détail, et à des prix modérés, sur le Quai du Palais, où il se tiendra constamment chaque jour.

Il prie Messieurs les Marchands qui voudront bien le favoriser de leur patronage de lui adresser leurs lettres à sa résidence, telle que mentionnée ci-dessus.

19 avril 1860. 51

M. N. GRAVEL, N. C. 55, Rue

de la Fontaine, informe le public qu'il continue à recevoir ses PIANOS, et qu'il en prend de vieux en échange.